



Les Communes
du
Val d'Anniviers



www.anniviers.org

Commission agricole 10

Procès-verbal de la séance du 26.09.07 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

| | | |
|-----------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Présents | Gérard Genoud | Président |
| | Mireille Melly | Vice-présidente |
| | Christiane Crettaz | Membre |
| | René Zufferey | Membre |
| | Gilles Rion | Membre |
| | Urbain Kittel | Membre |
| | Patrick Epiney | Membre |
| | Philippe Chauvie | Membre |
| | Simon Crettaz | Président des Présidents de communes |
| | Martine Antonier Tschus | Secrétaire intercommunale |

1. Rappel des commissions

| | | |
|----|---------------------------|-------------------------------|
| ① | politique | Simon Crettaz |
| ② | administration | Dominique Rion |
| ③ | sécurité | Jean-Pierre Salamin |
| ④ | formation, santé, social | Marie-Françoise Melly Crettaz |
| ⑤ | trafic, travaux publics | Tarcise Genoud |
| ⑥ | environnement | Georges Vianin |
| ⑦ | aménagement du territoire | Gaby Solioz |
| ⑧ | construction | Jean-Albert Melly |
| ⑨ | économie publique | Georges-Alain Zuber |
| ⑩ | agriculture | Gérard Genoud |
| ①① | énergie | Simon Crettaz |
| ①② | financière | René Massy |
| ①③ | bourgeoise | Jacques Vouardoux |

2. PV de la dernière réunion

Gérard Genoud ouvre la séance et revient au dernier PV pour préciser qu'il ne manque plus – à l'heure actuelle – qu'un questionnaire qui devrait arriver tout prochainement.

Le PV de la dernière séance est approuvé sans remarques.

3. Forum du 5 octobre – points à présenter

Le canevas du déroulement du forum est présenté par Simon Crettaz qui précise que le temps de parole indiqué n'est pas une limite infranchissable et que le Président de la

commission peut utiliser le temps nécessaire, selon lui, pour une bonne présentation du travail de la commission.

Quelques idées pour la présentation :

- tableau à commenter
- image de l'agriculture / de l'agriculteur
- valeur de l'agriculture
- coûts réels
- paiements directs : à quoi servent-ils ?
- abandon de l'agriculture
- relation agriculture – aménagement du territoire – entretien du paysage
- 37 places de travail en Anniviers
- Constats de la commission agricole :
 - o Manque de surface de fauche
 - o Avenir des étables communautaires

Questions à soulever avec la population : quelle agriculture en Anniviers dans 20 ans ?

Philippe Chauvie prépare quelques points pour la présentation powerpoint qu'il remettra à Gérard Genoud pour complément. Ce dernier fait parvenir la version corrigée à Martine Antonier Tschus pour le 1^{er} octobre.

Simon Crettaz profite d'informer les membres de la commission sur les décisions prises par la Conférence des Conseils :

Concernant les inspecteurs de bétail, Simon Crettaz attend une réponse de l'Etat du Valais. Pour les préposés à la culture des champs, les conseillers souhaitent qu'à terme, ce travail soit fait par le teneur de cadastre.

La subvention de CHF 150'000.- répartie selon les propositions faites dans le dernier PV ont été admises par la Conférence des conseils. Ces derniers préavisent donc favorablement tout en laissant le dernier mot au futur conseil communal.

A la remarque faite par la Conférence des conseils sur le fait que trop de foin est jeté dans les décharges, il est répondu que cela est valable uniquement pour le foin de mauvaise qualité.

L'herbe coupée par les privés, autour des chalets, par les débroussailleuses, est trop souvent gaspillée. Par ailleurs, l'Etat a été sensibilisé au fait que les cantonniers ne ramassent pas tout le foin et dispersent du désherbant.

Les problèmes ci-dessus sont à analyser par la commission.

4. Problématique des alpages

L'inventaire des alpages a été distribué à tous. Les alpages appartenant à l'une ou l'autre commune actuellement seront repris par la nouvelle commune. Les autres continueront d'appartenir aux consortages.

Les accords spéciaux entre les alpages et leur commune respective devraient être répertoriés pour faciliter le travail du futur conseil communal. Le problème de savoir qui aura le droit d'alper dans quel alpage se posera et devra être réglé en temps voulu.

En cas d'abandon (déréliction) d'un alpage par les consorts, le problème se règlera avec un juriste.

Pour ce qui est des mensurations fédérales et la nécessité ou non d'aborder les alpages, la question sera posée par le secrétariat intercommunal.

5. Problématique de la centrale laitière

Un document a été remis à chacun par Gérard Genoud. Constat général : tout va bien. Reste la question de l'utilisation du petit lait pour éventuellement élever des veaux. La sous-commission doit être convoquée en novembre, par Gérard Genoud. (Urbain Kittel, Jean-Jacques Zufferey, Gaëtan Salamin, Gilbert Zufferey).

6. Inventaire des bisses intéressants

Gérard Genoud a fait parvenir à ses collègues de la commission trois cartes représentant trois bisses importants qui pourraient servir à une meilleure irrigation et être intéressants d'un point de vue touristique :

- bisse de Morasse
- bisse Grimentz – St-Jean
- bisse de Gillou du Prilet

D'autres peuvent faire partie de la liste à dresser par la commission.

Le danger représenté par les bisses doit être pris en compte. Ce point devra être réglé.

A noter que cette année, en raison de l'arrosage fréquent dû à la pluie, 10 % à 20 % de plus de foin a été ramassé. Cela encourage à prendre des mesures pour mieux irriguer.

7. Hébergement des bovins

Étables en consortage : La question de savoir comment sortir d'une coopérative (= d'un point de vue juridique, les étables en consortage) a été posée. Urbain Kittel dispose d'un document revu par 3 juristes, qui définit la procédure de sortie. Il le transmettra aux autres membres de la commission.

La vétusté des étables est connue. L'étable de Grimentz a approché le conseil communal qui souhaite le maintien de l'étable à condition d'être en accord avec les décisions prises en commission agricole. Cette dernière donne son accord aux consorts de l'étable de Grimentz pour avancer dans les démarches de rénovation du bâtiment.

Un questionnaire servant à faire l'inventaire, l'état actuel, l'état futur souhaité pour les 10 prochaines années, concernant les étables, sera préparé par Philippe Chauvie et envoyé aux privés et étables en consortage.

Ce point entre dans le catalogue des mesures de politique agricole dicté par le canton.

8. Divers et prochaine séance

Concernant l'association des combats de reines, Urbain Kittel a obtenu les plans des terrains à Mission. Il s'avère qu'une partie des aménagements a été faite sur des terrains privés. L'association écrira pour demander à la commune d'Ayer d'acheter environ 1000 m² de terrain. M. Kittel remettra le dossier à Simon Crettaz pour qu'il en parle à Georges-Alain Zuber.

Les plantes envahissantes progressent dans la vallée. Il faudrait que les autorités communales en soient informées afin d'en faire l'inventaire et de contacter les services de l'Etat qui procèdent à l'arrachage.

Les propriétaires de vaches de la Race d'Hérens devront-ils prendre position sur le loup ? L'exemple de Champéry et l'attaque de veaux par ce prédateur suscite des interrogations.

Prochaine séance : le 14.11.07 à 17h30 à Vissoie

Ordre du jour provisoire : Retour sur le forum du 05.10.07 ; fiches ; plans de Patrick Epiney.

Fin à 19h45

Pour le PV : Martine Antonier Tschus